

## **Pour la régularisation de Jessica et sa famille**

---

Nous avons appris à la fin de la semaine dernière que la mère de Jessica et Yannick N'Gami avait reçu de la part de la Préfecture un « Ordre de Quitter le Territoire Français ». Ce courrier est la première étape qui aboutit à une expulsion du territoire.

Jessica, son frère Yannick et leur mère sont en France depuis plusieurs années. Les enfants suivent leur scolarité au Lycée Ango de Dieppe pour Jessica, et au Lycée Rostand de Neufmesnil pour Yannick.

La famille a dû quitter le territoire du Congo-Brazaville dans un contexte de tensions politiques entre le Président Sassou N'Guesso et des mouvements d'opposition.

Aujourd'hui, cette famille parfaitement intégrée se voit refuser l'autorisation de vivre en France.

Le harcèlement dont sont victimes ces deux élèves lycéens et leur mère est d'autant plus scandaleux et choquant qu'il se déroule à quelques jours du bac : objectif très important pour des élèves de lycée. Cela démontre, s'il en était besoin, l'aveuglement de la politique du Gouvernement en matière de gestion des migrations. Politique menée au nom d'un seul critère : le chiffre.

Le Groupe des élu-es Europe Écologie s'associe au très large mouvement de solidarité en faveur de Jessica et de sa famille.

Nous demandons la régularisation de cette famille afin qu'elle puisse vivre sereinement sur le territoire français.

Nous souhaitons à Jessica et Yannick toute la réussite qu'ils méritent en cette période d'examens, malgré la pression inacceptable que la politique du Gouvernement fait peser sur eux.

*David Cormand  
Président du groupe des élu-e-s Europe Écologie*